

Mise en concurrence pour achats de prestations

Cahier des charges

Opération :

Pour le PLIE des Graves : Découvertes, initiations à des métiers et développement de compétences transversales des participants du P.L.I.E. des Graves

Pour le PLIE des Hauts de Garonne : Ingénierie de parcours et levée des freins

Libellé :

Initiation aux métiers de la restauration collective

1. Cadre :

Programme Opérationnel National du Fonds Social Européen pour l'Emploi et l'Inclusion en Métropole 2014-2020,

✓ **Axe prioritaire 3**

Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.

Objectif thématique 9 : « Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination ».

Priorité d'investissement 9.1 : « L'inclusion active y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi ».

○ **Objectif spécifique 1**

Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale.

2. Le contexte local :

Les P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) des Graves et des Hauts de Garonne s'inscrivent dans un cadre politique de lutte contre le chômage et l'exclusion et s'adressent aux hommes et aux femmes, jeunes et adultes qui, par manque de qualification ou d'expérience professionnelle, ou en raison d'une situation personnelle ou sociale particulière, ont des difficultés majeures à trouver un emploi.

Le plan vient renforcer ou compléter les dispositifs existants au niveau local dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle.

Il a pour cadre de référence le protocole d'accord 2015/2019 signé par ses partenaires, que sont les collectivités locales adhérentes, le conseil départemental de la Gironde et l'Etat, en concertation avec les partenaires du Service Public de l'Emploi.

Le P.L.I.E. des Graves couvre le territoire de Bègles et de la Communauté de Communes de Montesquieu. Il accompagne en file active 300 à 350 participants.

Le P.L.I.E. des Hauts de Garonne couvre le territoire d'Ambarès-et-Lagrave, Bassens, Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, Lormont et Sainte-Eulalie. Il accompagne quant à lui entre 500 et 600 participants.

Conformément à l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, il a été décidé de confier à un prestataire externe, la présente action. Le prestataire signera, avant le démarrage de l'action, une convention réciproquement avec l'association A.D.E.L.E., et avec l'association du P.L.I.E. des Hauts de Garonne, définissant les modalités de la mise en œuvre de l'action et de son paiement.

L'opération dans laquelle s'inscrit cette action bénéficie d'un co-financement provenant du Fonds Social Européen, dans le cadre du Programme Opérationnel National « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

A ce titre, tout candidat répondant à cette mise en concurrence devra se soumettre au règlement du Fonds Social Européen et notamment s'engager à respecter les règles et priorités des politiques communautaires, notamment :

- l'obligation de publicité du FSE sur toute communication de l'opération cofinancée,
- le respect des priorités horizontales : égalité entre hommes et femmes, égalité des chances, lutte contre les discriminations et développement durable,
- la détermination et la certification des ressources mobilisables autres que le FSE,
- la conservation et la présentation des pièces pendant 3 ans minimum après l'échéance de la convention.

Le candidat devra justifier de la régularité de sa situation juridique et de sa viabilité financière pour la mise en œuvre de l'opération proposée.

3. Objectifs :

Cette action a pour objectifs de :

- Découvrir les métiers de la restauration collective
- Acquérir les premiers gestes professionnels
- Obtenir un premier niveau de professionnalisation

4. Contenu :

Le candidat décrira avec précision le contenu mis en œuvre.

Thèmes à aborder (liste non exhaustive):

- Conditions d'exercice notamment type de poste, environnement de travail, types de contrats, horaires, types de qualification, parcours de qualification, employeurs potentiels du territoire du PLIE, mobilité...
- Première acquisition du vocabulaire technique (ustensiles, utilisation du matériel...)
- Gestes et postures liés aux métiers
- Hygiène et sécurité – méthode HACCP

5. Moyens et Méthodes :

Décrire les moyens mobilisés et les modalités de mise en œuvre.

Les méthodes et supports pédagogiques devront être adaptés au public cible : niveau infra ou égal à V pour l'essentiel et plus ponctuellement niveau IV et III, participants pouvant avoir des difficultés avec la langue française.

L'action fera l'objet d'une réunion d'information collective en amont.

Une fiche de présentation de l'action, selon un modèle défini par les P.L.I.E.S, pour diffusion aux participants, sera adressée aux P.L.I.E.S, deux mois avant le démarrage de l'action.

L'action devra comporter une période d'immersion de deux semaines en milieu professionnel.

Une suite de parcours et un plan d'action devront être étudiés avec chaque participant.

6. Evaluation de l'action :

A l'issue de chaque session, une réunion de bilan collectif regroupant les équipes d'animation, les référents et les chargés de relation entreprise des P.L.I.E. des Graves et des Hauts de Garonne ainsi que les stagiaires et l'organisme prestataire, sera organisée.

Décrire le moyen utilisé pour évaluer l'action : Questionnaire de satisfaction et tout autre indicateur de résultats

Indicateurs : Indice de satisfaction des personnes ayant suivi la formation

7. Budget de l'action :

Le candidat devra préciser le coût global de l'action et le coût horaire en centre pour chaque participant.

8. Participants ciblés :

Participants ciblés pour chaque session : 6 participants du P.L.I.E. des Graves et 6 participants du P.L.I.E. des Hauts de Garonne maximum.

Nombre total de participants sur l'action : 24 participants maximum.

Le prestataire précisera le nombre minimal de participants nécessaires au démarrage de l'action.

9. Livrables :

- Bilan global pour chaque session
- Questionnaire de satisfaction et bilan individuel par participant incluant le bilan des acquis
- Evaluation des stagiaires dans l'entreprise d'accueil,
- Liste des participants et états de présence effectifs (feuilles originales d'émargement des participants et des formateurs),
- Questionnaire de recueil des données à l'entrée des participants dans une opération cofinancée par le Fonds Social Européen (document obligatoire à compléter par chaque participant à son entrée dans l'action –cf. annexe questionnaire),
- Attestation de participation à l'action, précisant les acquis HACCP.

10. Calendrier / durée / Rythme :

Nombre de sessions: 2 dont une en 2018 et une en 2019

Durée d'une session : 65 heures maximum en centre (hors mercredi et vacances scolaires) et 70 heures en immersion professionnelle.

11. Période de réalisation :

Du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2019

12. Localisation :

Bordeaux métropole facilement accessible en transport en commun pour les participants des deux territoires. Locaux et matériel adaptés.

13. Critères d'évaluation de l'offre :

• Références du candidat : 30%

L'organisme devra disposer d'une bonne expertise dans le domaine visé. Il devra faire part des actions similaires déjà conduites, notamment pour des P.L.I.E.s. Il devra indiquer ce qui fait sa particularité et le différencie éventuellement des autres organismes présents sur le marché pour cette prestation.

• Contenu et moyens mis en Oeuvre pour réaliser l'action : 40%

L'organisme devra présenter une offre pertinente au vu du contexte, des objectifs, du contenu, des moyens et méthodes et de la spécificité du public visé.

L'organisme devra faire part des qualifications des formateurs (trices) (diplômes, expérience en lien avec l'action, ...) qui interviendront sur l'action.

• Coût global de l'action : 30%

L'organisme devra proposer un coût de l'action raisonnable et être en mesure de le justifier.

L'offre doit obtenir une note minimum de 3/5 pour être déclarée recevable et fructueuse.